

Documents Projet rééducatif

Jeannine DUVAL HERAUDET

Différentes étapes de la construction d'un projet

Emboîtement des différents projets

Elaborer un projet rééducatif individualisé

Le recueil des données

Quelle utilité pour la feuille de demande d'aide ?

Exemple de rédaction d'une feuille de demande d'aide au RASED

De quelles informations dispose-t-on après l'entretien avec l'enseignant ?

Les symptômes de l'enfant

Objectifs de l'aide rééducative

Les moyens

Objectifs spécifiques individuels - Des exemples de projets rééducatifs individuels

Projet rééducatif individuel

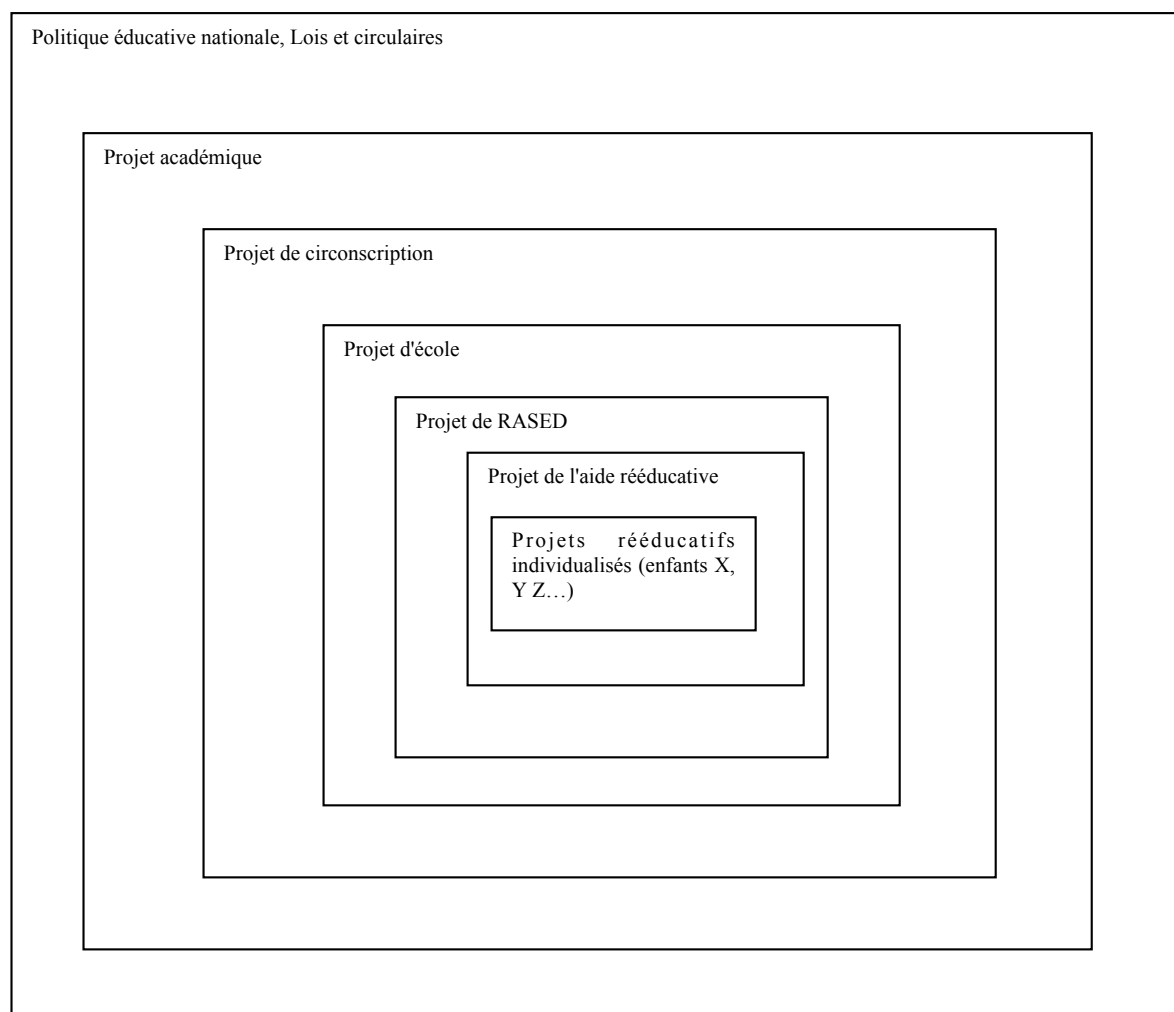
Une alliance rééducative

DIFFERENTES ETAPES DE LA CONSTRUCTION D'UN PROJET

Qui fait quoi ? Pour qui ? Pourquoi ? Pour quoi faire ? Comment ?

1. Quel est l'état des lieux, quelle est l'analyse de la situation ?
 - Quelles sont les difficultés de l'enfant ?
 - Quels sont ses besoins ?
 - Quelles sont ses ressources ?
2. Quelles sont les attentes des uns et des autres ?
3. Quels sont les objectifs spécifiques et les priorités ?
4. Quels moyens va-t-on mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs ? (choix des stratégies, des méthodes, organisation dans le temps et dans l'espace, supports, médiations, etc.)
5. Quelle sera la coordination entre les différents partenaires du projet ? (Quels partenaires ? Décision et choix de moments de rencontres pour réajustement du projet...)
6. Quels sont les effets attendus ? Quels repères se donne-t-on pour évaluer l'action entreprise ?
 - L'évaluation *interne*
 - L'évaluation *externe*

EMBOITEMENT DES DIFFERENTS PROJETS



ELABORER UN PROJET REEDUCATIF INDIVIDUALISE

Afin d'élaborer un projet rééducatif individualisé dans toutes ses dimensions, il est nécessaire de :

- Partir d'une analyse de la situation. Qui procède à cette analyse ? (on aborde la question du partenariat)
- A qui s'adresse l'aide rééducative ? Pour répondre à quelles difficultés ? Sur quelles ressources de l'enfant cette aide pourra-t-elle s'appuyer ?
- A quels besoins de l'enfant cette aide devra-t-elle pouvoir répondre ? (c'est le « pour quoi ? »)
- Quels objectifs et quelles priorités se donne-t-on ? (Pour quoi faire ?)
- Quels moyens va-t-on mettre en oeuvre ? (Comment ?)
- Avec qui ? (on retrouve la question du partenariat)
- Quels sont les effets attendus ? (la question de l'évaluation)

LE RECUEIL DES DONNEES

De quels outils se munit-on ?

- La feuille de demande d'aide
- La rencontre avec le demandeur (le plus souvent l'enseignant, mais ce peuvent être les parents s'ils ont formulé la demande)
- Les rencontres avec l'enfant ou séances préliminaires
- Les rencontres avec ses parents
- D'éventuelles rencontres, si nécessaire, avec les différents partenaires concernés par cet enfant et sa famille.

QUELLE UTILITE POUR LA FEUILLE DE DEMANDE D'AIDE ?

Les hypothèses avancées sont qu'un écrit :

- est un acte posé par l'enseignant. Même s'il a déjà évoqué oralement la situation de manière informelle, il s'engage professionnellement davantage par cet écrit ;
- est un outil qui peut aider l'enseignant à se centrer et se mettre au travail d'une manière spécifique sur la situation singulière d'un de ses élèves, à clarifier sa pensée pour lui-même dans la mesure où il doit mettre en mots, pour d'autres, une situation vécue ;
- ouvre à une distanciation au moins temporelle, sollicite recul et décentration par rapport aux mouvements affectifs d'exaspération, d'impuissance, éventuellement de rejet qui peuvent exister par rapport à un élève qui inquiète, qui dérange ;
- incite à passer du désarroi, de la plainte ou de l'exaspération par exemple, à un processus de pensée, ce qui revient à quitter une position dans laquelle on subit les événements dans ce qui est ressenti comme une impasse, pour entrer à nouveau dans une dynamique, dans un processus créatif ;
- apporte une « photographie » de la situation de l'enfant, telle que se la représente l'enseignant à un moment donné. Parce que c'est une trace, celle-ci constituera, quelques mois après, un des éléments de l'évaluation de l'évolution de la situation, qu'une aide spécialisée spécifique ait été mise en oeuvre ou non.

EXEMPLE DE REDACTION D'UNE FEUILLE DE DEMANDE D'AIDE AU RASED

Rédiger une demande d'aide écrite correspond pour l'enseignant à un temps de réflexion individuelle, de centration, d'interrogation sur le problème posé.

Une trame est proposée :

- Quel est le problème ?
- Le maître a-t-il rencontré les parents à ce sujet ?
- Qu'est-ce qui intéresse cet enfant, qu'est-ce qu'il réussit malgré les difficultés incriminées ? Qu'est-ce que l'enseignant a déjà tenté qui n'a pas eu de résultats, et qui le conduit à requérir une aide ?

- Quels seraient les indicateurs qui permettraient de penser que l'aide a été menée à son terme, si celle-ci devait être mise en place ? (autrement dit, quelles sont les attentes concrètes).

DE QUELLES INFORMATIONS DISPOSE-T-ON APRES L'ENTRETIEN AVEC L'ENSEIGNANT ?

Par la feuille de demande d'aide, en provenance du maître de la classe, celui-ci a « fait acte » d'une demande pour un enfant, sous la forme d'une trace écrite, qui peut être consultée, conservée.

L'entretien avec l'enseignant a permis d'aborder et de compléter :

- l'histoire scolaire de cet enfant
- la manière dont se présente sa difficulté
- la manière dont il la vit, au regard de son maître
- les « zones de réussite » de l'enfant
- les hypothèses explicatives de l'enseignant concernant la difficulté de l'enfant
- ce que le maître a tenté pour aider l'enfant, et en quoi cette aide n'a pas donné les résultats escomptés
- les attentes de l'enseignant vis à vis de l'aide demandée.

Il a normalement été décidé, à la fin de l'entretien, si nécessaire, des stratégies à mettre en place afin de disposer d'éléments complémentaires d'information concernant la situation de l'enfant (contacts avec l'assistante sociale, avec une psychologue qui a rencontré ou suivi l'enfant, observations complémentaires de l'enseignant, etc.).

Cette rencontre entre l'enseignant et « l'aidant » potentiel ouvre le champ à une série de questions qui sont, en particulier :

- Les difficultés de cet enfant relèvent-elles d'une attention plus individualisée de la part de son maître ? Un ajustement des méthodes de celui-ci, de ses exigences avec lui, peut-il suffire ? Est-il possible de prévoir une organisation de la classe qui permette à l'élève de mieux s'y intégrer ?
- Une rééducation spécifique comme l'orthophonie semble-t-elle nécessaire ?
- Ses difficultés relèvent-elles d'un handicap, d'une pathologie ? L'enfant a-t-il besoin de soins ?
- Peut-on considérer sa difficulté comme « normale », provisoire, transitoire ? Les difficultés de l'enfant paraissent-elles correspondre à une aide spécialisée à l'école, et laquelle ?

LES SYMPTOMES DE L'ENFANT

L'enfant manifeste :

- Des difficultés d'investissement dans les activités de l'école, dans les apprentissages
- Des relations perturbées aux objets : perte des objets, désordre, oublis, destruction...
- Des comportements gênants, inquiétants. Des attitudes peu propices à l'apprentissage
- Des difficultés relationnelles avec les adultes ou avec les pairs.

Ces difficultés semblent relever d'une impossibilité, d'un empêchement.

OBJECTIFS DE L'AIDE REEDUCATIVE

LE PROJET REEDUCATIF INSCRIT DANS LA PRAXIS REEDUCATIVE VISE A AIDER L'ENFANT A :

1. Se libérer des conflits, des questions qui le préoccupent et qui rendent sa pensée indisponible à autre chose qu'à tenter de les résoudre
2. Réduire les souffrances qui sont en lui, son malaise, et à les dépasser
3. Trouver d'autres voies que le symptôme pour exprimer ses conflits, pour exprimer son désir
4. Retrouver un fonctionnement souple des registres de l'imaginaire et du symbolique
5. Se repérer dans son histoire passée et présente, pouvoir se projeter dans un avenir non menaçant
6. Rendre sa pensée et son énergie à nouveau disponibles, dégagées du symptôme
7. Sublimier ses désirs sur des objets culturels et les activités proposées par l'école
8. Retrouver l'estime de soi, la confiance en soi et en ses possibilités

9. (Re)construire et faire fonctionner les capacités requises pour pouvoir s'inscrire dans la collectivité scolaire et dans les apprentissages.

LES MOYENS

LE PROJET GENERAL DE L'AIDE REEDUCATIVE PROPOSE A L'ENFANT :

1. Un détour par rapport aux apprentissages (Le « détour » est d'abord évitement de la violence exercée contre le symptôme, respect des défenses de l'enfant contre l'angoisse)
2. Un lieu d'écoute individualisé, régulé par un cadre spécifique et un adulte disponible garantissant la sécurité de sa parole
3. La possibilité de se dire, de jouer, de rejouer, d'exprimer ses difficultés, ses questions, par toutes les médiations possibles et sous toutes les formes (par le corps, les images et les mots)
4. La possibilité d'être actif et d'expérimenter au sein d'une relation suffisamment contenant et étayante, les réponses qu'il apporte
5. Un temps qui lui soit personnel, dégagé de la pression du groupe, mais rythmé par des scansion, régulé par un cadre
6. Une rencontre individualisée (y compris au sein d'un groupe), « là où il en est », avec quelqu'un qui lui fait confiance, qui l'imagine capable et désireux d'y arriver
7. Une alliance et un accompagnement dans son parcours
8. La possibilité de mettre en jeu son imaginaire, de le symboliser
9. L'invitation à entrer dans la culture scolaire
10. La possibilité de décider des choses importantes qui le concernent, de prendre des initiatives.

OBJECTIFS SPECIFIQUES INDIVIDUELS

DES EXEMPLES DE PROJETS REEDUCATIFS INDIVIDUELS

Ils sont complémentaires au projet global de l'aide rééducatif qui s'inscrit dans la praxis rééducatif et se réfèrent au texte de la circulaire d'avril 2002.

PERMETTRE A L'ENFANT :

- de s'individualiser, de se différencier
- de prendre sa place dans la collectivité scolaire
- d'être plus autonome dans ses activités
- de construire sa confiance en lui
- d'exprimer des désirs propres
- de mieux communiquer avec les autres par la parole
- de pouvoir établir des relations positives avec les autres
- de se réapproprier son histoire et de s'y situer
- de pouvoir exprimer de l'agressivité sans danger pour lui ou les autres
- de trouver du plaisir et des avantages à grandir
- de se « poser » afin de pouvoir développer ses capacités de penser et d'attention
- de mieux différencier rêve, imaginaire et réalité
- de faire des expériences positives, d'affirmer ses capacités créatives
- de renouer des relations de confiance avec un adulte
- de tenir compte de l'autre et de pouvoir coopérer
- d'anticiper, d'avoir un projet, de le mentaliser et de le réaliser
- de se confronter aux erreurs et aux difficultés, et de les dépasser
- d'attendre, de différer, de supporter la frustration
- de dépasser la toute-puissance imaginaire pour accepter le principe de réalité

- d'accepter et d'intégrer les règles
- ...

PROJET REEDUCATIF INDIVIDUEL

LA DEMANDE

De qui vient-elle ? (enseignant, parents, enfant)

- Sous quelle forme ? (écrite, orale, informelle)
- Date de cette demande
- Date de la rencontre avec le demandeur
- Les motifs de la demande (à partir de la feuille de demande et des entretiens avec l'enseignant, les parents et l'enfant)

LES RENCONTRES

Avec l'enseignant.

- Date

Première rencontre avec les parents.

- Date
- Un ou deux parents ? Présence de l'enfant ?
- Autorisation des séances préliminaires

Les partenaires à rencontrer

- Qui ?
- Dates des rencontres

LES SEANCES PRELIMINAIRES A UNE AIDE EVENTUELLE

- Assumées par qui ?
- Date de la première rencontre
- Le nombre
- Le positionnement de l'enfant lors des séances préliminaires. S'est-il approprié cet espace, comment s'est-il situé dans la relation ? Quelles médiations a-t-il privilégié ? Quelles résistances sont apparues ? Comment se situe-t-il par rapport à la dimension scolaire ? Quelles sont ses ressources ? Quels axes de travail apparaissent comme prioritaires pour cet enfant ? (ses besoins)

LA DECISION EN SYNTHESE DU RASED

- Date
- Avis : aide proposée ou non et laquelle ?
- Sous quelle forme ? (rencontres individuelles ou en petit groupe, accompagnement conjoint des parents par la psychologue scolaire par exemple)
- les partenaires à rencontrer et la fréquence des rencontres

DEUXIEME RENCONTRE AVEC LES PARENTS

- Date
- Présence d'un ou deux parents ? Présence de l'enfant ?
- Compléments d'information si nécessaire (de l'ordre du communicable)
- Leur autorisation (ou non) de l'aide pour leur enfant
- L'accord (ou non) de l'enfant
- Ce qui est demandé aux parents
- Fréquence des rencontres
- Date de la prochaine rencontre

RENCONTRE AVEC L'ENSEIGNANT, L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

- Date
- Retour sur la démarche d'analyse de la demande. Son avis. Le point sur l'évolution de l'enfant

LES MODALITES DE L'AIDE A L'ENFANT

- objectifs de l'aide pour cet enfant
- fréquence des séances avec l'enfant
- leur moment dans la semaine (négocié avec l'enseignant)
- leur durée
- la rythmicité des rencontres de régulation et de réajustement du projet rééducatif avec les partenaires
- les stratégies adoptées (rencontres individuelles ou en petit groupe par exemple)
- Ce que l'enseignant va mettre en place pour aider l'enfant
- Ce que l'équipe de cycle, l'école va mettre en place pour aider l'enfant

LES MODALITES DE L'EVALUATION

- Les indicateurs et critères (établis en concertation) grâce auquel les partenaires s'accorderont pour reconnaître la réalisation des objectifs spécifiques de l'aide rééducative pour cet enfant-là
- La prévision de la rythmicité des rencontres pour régulation et réajustements du projet rééducatif avec les partenaires, pour « faire le point »

LES DIFFERENTES RENCONTRES AVEC L'ENSEIGNANT, L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

- Dates (elles seront inscrites au fur et à mesure)
- L'indication des réajustements décidés lors des rencontres avec les partenaires
- Ce document sera complété le moment venu par la prévision d'arrêt de l'aide ou de prolongation sur l'année scolaire suivante par exemple

AUTRES RENCONTRES AVEC PARTENAIRES INTERNES ET EXTERNES A L'ECOLE

- Dates
- Objet

UNE ALLIANCE REEDUCATIVE

Dix indicateurs d'une alliance rééducative réussie :

- une « alliance » en vue d'un bénéfice attendu
- une négociation qui tient compte des contraintes
- une définition des rôles d'après la nature des activités
- une prise en compte des possibilités actuelles et futures
- une anticipation des résultats probables
- un objet qui doit avoir une signification pour les partenaires
- une aspiration de la part de l'enfant
- un sentiment de pouvoir y parvenir de sa part
- un engagement réciproque
- des règles du jeu (ce seront celles données par l'énonciation du cadre).